

# L'apprentissage entre tradition et modernité : 1940-1980.

Coordination Bernard Pasquier

Le Gefha (Groupe d'Études sur la formation des adultes) par vocation ne traite pas dans ses séminaires de la formation initiale. L'apprentissage, tel qu'il est organisé actuellement, ne relève donc pas de son champs d'études.

Cependant l'apprentissage n'est devenu une voie de formation initiale qu'en application d'une des Lois du 16 juillet 1971 qui le définit comme une forme d'éducation. Cette loi était elle-même consécutive à l'Accord National Interprofessionnel du 9 juillet 1970, qui consacrait à l'apprentissage une large part de son préambule.

Jusque-là, l'apprenti était avant tout un salarié formé dans le cadre de l'entreprise, et bénéficiaire complémentairement de cours d'enseignements général et théoriques. Plus exceptionnellement, il pouvait être pris en charge par une école d'entreprise à temps plein. Ne relevant plus de l'obligation scolaire, il n'était pas un élève. Il était juridiquement mineur mais également un jeune adulte en cours d'insertion sociale et de professionnalisation.

À partir de quelques exemples non exhaustifs, l'objectif du séminaire est de décrire l'évolution de l'apprentissage entre 1940 et 1980 et sa mutation de mode d'entrée sur le marché du travail en mode spécifique de première formation professionnelle.

Après avoir été favorisé par l'État français entre 1940 et 44 et par les besoins de qualification entraînés par la reconstruction de la France, l'apprentissage croit en effectifs. Ils atteignent 400 000 en 1962.

Mais le déclin est rapide. Ils ne sont plus que 232 000 en 1971 sous l'influence de la prolongation de la scolarité de 14 à 16 ans et du développement de l'enseignement technique et professionnel. Dans le mouvement de modernisation de l'Éducation et de la formation, l'apprentissage apparaît dépassé.

Cependant pour les Partenaires Sociaux comme pour l'État, l'apprentissage conserve une fonction d'insertion professionnelle et sociale et demeure un mode efficace de renouvellement de la main d'œuvre qualifiée notamment dans le milieu artisanal. L'État et certains milieux professionnels entament une transformation de l'apprentissage dont la Loi de 1971 s'inspirera.

L'apprentissage change donc de nature après 1971 mais selon deux directions divergentes. La première prend la forme d'une éducation professionnelle alternée entre l'entreprise et le CFA, la seconde, celle d'une scolarisation de l'apprentissage, mais toujours dans le cadre de l'entreprise.

Cependant la véritable métamorphose de l'apprentissage, devenant une filière complète de formation initiale en alternance couvrant les diplômes du CAP comme de l'Enseignement supérieur, ne s'effectuera qu'après 1992.

## PROGRAMME DU CYCLE

### **24 mai 2005 : Quelques réalisations de l'apprentissage traditionnel.**

- ❑ Les Compagnons du Devoir. - André Malicot, Directeur de la Recherche, des Études et de la Formation, Association Ouvrière des Compagnons du Devoir.
- ❑ Patronat et apprentissage dans le textile. Une approche locale dans le Nord entre 1940 et 1971. Philippe Marchand, Maître de conférences honoraire, Directeur de Recherches à l'Université Charles de Gaulle Lille3. - Paul Rouzé, dirigeant employeur du Nord-Pas-de-Calais, engagé dans l'apprentissage.

### **11 octobre 2005 : Vers l'intégration dans la formation initiale.**

- ❑ Les Maisons familiales d'apprentissage rural - Bernard Crépeau, ancien directeur-adjoint du Centre Pédagogique des MFR.
- ❑ Pourquoi une loi de juillet 1971 sur l'apprentissage - Guy Métails fut chargé de mission des instances interministérielles de la formation professionnelle puis Conseiller Technique au Cabinet du Premier Ministre, entre 1967 et 1972.

**6 décembre 2005 : Les mutations de l'apprentissage dans deux secteurs économiques.**

- ❑ Introduction par Lucie Tanguy ; Directrice de Recherches au CNRS.
- ❑ Apprentissage et paritarisme dans le BTP - Lucie Tanguy et Philippe Casella, Maître de Conférences à l'Université de Nanterre.
- ❑ L'Apprentissage dans l'Industrie automobile, l'exemple de Renault. - Emmanuel Quenson, Maître de Conférences à l'Université d'Evry Val d'Essonne.
- ❑ Conclusion par Lucie Tanguy "L'apprentissage en entreprise : des passés présents".